

Coordination nationale des Syndicats **Cgt**du groupe **Air Liquide**

LE IACAL ÇA VOUS PARLE?

Indemnité d'Allocation Complémentaire Air Liquide pour les intimes. C'était une garantie de pension de 70% du dernier salaire brut avec seulement 10 ans d'ancienneté.

Cette garantie a été supprimée en 1996 par des beaux discours de la direction, qui prônait un régime par capitalisation qui serait plus intéressante pour les futurs retraités.

Promis, ca va être encore mieux!

Et toutés les autres Organisations Syndicales ont gobé la promesse qui n'engage bien sur que ceux qui y croient...

A l'époque la CGT vous avait alerté sur les dangers de la capitalisation. Elle était contre ce projet, voyant les baisses des pensions.

Une fois de plus, notre analyse s'est avérée juste.

IACAL, c'était la garantie d'une pension digne pour tous les salariés.

Depuis, tous les nouveaux retraités voient leur pension totale inférieure aux 70% du brut alors qu'il leur avait été promis monts et merveilles.

Tous? Non! Une bande d'irréductibles continue à s'octroyer des avantages spéciaux.

Devinez qui sont les derniers du groupe à en profiter?



REFORME DES RETRAITES



Aujourd'hui, les attaques du gouvernement contre tous les salariés sont dans la même logique et auront les mêmes conséquences. Comme par hasard, les organisations syndicales qui ont cru au discours patronal chez Air Liquide sont les mêmes qui demain ne seront pas dans la rue.

Le sabordage du bateau retraites est orchestré depuis des années. Le moment n'est plus aux beaux discours. Il est temps de gonfler les voiles, et de reprendre le cap d'une société plus juste, afin d'assurer un avenir digne pour toutes et tous, toutes générations confondues.

ARRÊTONS DE NOUS LAISSER BERNER !!
LA COORDINATION DES SYNDICATS CGT DU GROUPE AIR LIQUIDE
APPELLE A LA GREVE A PARTIR DU 5 DÉCEMBRE!

"La retraite ne doit pas être l'antichambre de la mort"

"Ne parlez pas d'acquis sociaux, mais de conquis sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais»

(Ambroise Croizat, ministre du Travail et de la Sécurité sociale entre 1945 et 1947)

ET SI ON PARLAIT MAINTENANT DE SALAIRE.?

Car les salaires d'aujourd'hui feront nos pensions de demain....

La Groupe Air Liquide continue de déployer une politique salariale inégalitaire qui ne permet même pas à tous les salariés de garantir leur maintien de pouvoir d'achat... sans compter les inégalités entre les salariés du Groupe dépendant du périmètre Commun et ceux qui appartiennent aux filiales de la santé à domicile.

La Direction Générale se justifie en affirmant que les politiques salariales déployées dans les filiales sont pratiquement toutes signées par les Organisations Syndicales Représentatives, ce qui démontre l'attachement des Organisations Syndicales à la politique salariale du Groupe.

Chacun sait que si des accords sont signés par la CGT dans certaine filiales, ce n'est pas par acceptation de la politique salariale mais parce que la direction fait le chantage à la

signature.
Pour empêcher ce chantage, imposons un rapport de force et exigeons dès aujourd'hui une autre répartition des richesses et le même statut pour l'ensemble des salariés du Groupe Air Liquide permettant ainsi, d'avoir les mêmes droits et l'accès aux avantages du Comité Inter Entreprise du Groupe Air Liquide. Car les moyens financiers existent :

Résultat Net de 2018: 2,113 Milliards €

Les actionnaires sont les grands bénéficiaires de ces résultats records puisque le groupe leur "cède" généreusement 55,1% de ce résultat net soit 1,2 milliards d'euros et leur accordera une action gratuite pour 10 possédées au mois d'octobre 2019.

Pour soutenir le cours de l'action, le groupe Air Liquide a racheté en 2018, 64 millions de ses propres actions pour les détruire et pour payer les dividendes, le Groupe a dû puiser dans ses réserves pour un montant de près de 500 M€.



EXIGEONS DE MEILLEURS SALAIRES PERMETTANT DE:

- GARANTIR LE POUVOIR D'ACHAT ET SUBVENIR AUX BESOINS LES PLUS VITAUX **DE TOUS LES SALARIES**
- PERMETTANT D'AVOIR UNE MEILLEURE **PENSION A LA RETRAITE**





POUR UNE RETRAITE À 60 ANS A TAUX PLEIN ET 55 ANS POUR LES TRAVAUX PÉNIBLES AVEC UNE PENSION DE 75% DU SALAIRE CALCULÉ SUR LES 10 MEILLEURES ANNÉES.

(pour financer cette revendication, il suffit d'augmenter le taux de cotisations de 0.4% soit 8€ de cotisations mensuelles en plus pour un salaire de 2 000€ dont seulement 3.20€ correspondant à la part salariale de la cotisation et 4.80€ sur la part patronale)

ON FERA INFLECHIR LE GOUVERNEMENT ET NOS DIRECTIONS SEULEMENT SI UN MAXIMUM DE SALARIÉS EST EN GRÈVE RECONDUCTIBLE A PARTIR DU 5 DECEMBRE

Comment faire grève?

Pas besoin de préavis car nous sommes dans le privé. Il suffit d'informer sa direction par mail en communiquant que vous serez en grève en précisant la durée et en joignant le tract ci-joint listant les revendications défendues. Mettez en copie de votre mail un représentant de la CGT.

Si la **CGT** n'est pas implantée dans votre entreprise : mettez en copie les coordinateurs **CGT** du Groupe Air Liquide:

• Thierry Béroud (Coordinateur CGT Air Liquide): kthierry.beroud@fnic-cgt.fr

6 06 77 28 85 40

• J-P. Ferrandes (Coordonnateur adjoint CGT Air Liquide): igan-pierre.ferrandes@airliquide.com

□ 06 21 12 45 77



Coordination Cqt Du Groupe Air Liquide